

From: Dubé, Alain
Sent: 28/05/15 16:47:07.000
Received: 28/05/15 16:47:08.000
To: Marin, Kristopheur [REDACTED]
CC: Maranda, Vicky [REDACTED] Couture, Manon [REDACTED], Chabot, Sylvie
Subject: Re: Critères appel d'offres PGI « C »
Importance: Normal
Sensitivity: Normal
Attachments: image002.jpg, image004.jpg

OK merci mais pas certain d'être en accord avec le raisonnement. S'il faut procéder différemment pour préserver la philosophie qui sous-tend le CT, alors il faudra en discuter.
S'il faut des dérogations supplémentaires, on ira en chercher.
Merci,

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Rogers.

De: Marin, Kristopheur
Envoyé: jeudi 28 mai 2015 15:07
À: Dubé, Alain
Cc: Maranda, Vicky; Couture, Manon; Chabot, Sylvie
Objet: RE: Critères appel d'offres PGI « C »



Bonjour Alain,

On pourra se rencontrer pour en discuter, mais rapidement cela n'est pas en lien avec notre processus dérogatoire, mais dans la façon d'amener et d'écrire les critères à l'appel d'offres « C ».

Il y a quelque mois, vous parliez de grilles de critères avec des cotes et nous avons mentionné notre inconfort à cet effet. Le SCT en répondant à un autre organisme a par le fait même statué sur ce point.

Nous désirions simplement vous en faire mention afin de bien suivre cette directive du SCT lors de l'écriture des critères en « C ».

Je te remercie et te souhaite une excellente journée.

Kristopheur Marin

Conseiller en gestion contractuelle

Division des acquisitions de services et de la construction

Service de la conformité en gestion contractuelle et de l'attribution des contrats

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone projet [REDACTED]

Téléphone contra [REDACTED]

FIND

De : Dubé, Alain
Envoyé : 28 mai 2015 14:59
À : Marin, Kristopheur
Cc : Maranda, Vicky; Couture, Manon
Objet : RE: Critères appel d'offres PGI « C »

Ok merci.

À éclaircir tant qu'à moi, pas certain de suivre et pas certain de voir l'impact de ça versus notre processus dérogatoire.

Alain Dubé
Direction générale des programmes d'envergure
Vice-présidence aux technologies de l'information (VPTI)



De : Marin, Kristopheur
Envoyé : 28 mai 2015 14:56
À : Dubé, Alain
Cc : Maranda, Vicky
Objet : TR: Critères appel d'offres PGI « C »
Importance : Haute

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Bonjour Alain,

Navré j'ai oublié de te mettre en copie.

Voir courriel ci-dessous.

N'hésite pas à me contacter en cas de besoin.

Je te remercie et te souhaite une excellente journée.

Kristopheur Marin

Conseiller en gestion contractuelle

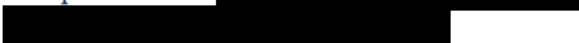
Division des acquisitions de services et de la construction

Service de la conformité en gestion contractuelle et de l'attribution des contrats

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone projet:

Téléphone contra



De : Marin, Kristopheur
Envoyé : 28 mai 2015 14:39
À : Couture, Manon
Cc : Maranda, Vicky; Chabot, Sylvie

Importance : Haute

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Bonjour Manon,

Le SCT le 6 mai 2015 en répondant à une question d'un autre organisme à indiquer :

«Un organisme public ne peut pas demander aux membres participant à un comité de sélection d'attribuer des notes par incrément de x points. Les membres ont la responsabilité d'établir une note pour chaque critère prévu à l'appel d'offres, et pour chacune des soumissions à évaluer, en fonction de la qualité de la démonstration qui a été effectuée dans les documents de soumission. En aucun temps l'organisme public ne doit s'immiscer dans les modalités d'attribution des notes, à l'exception de celle prévue aux trois Règlements (RCA, RCS et RCTC) qui vient établir le «niveau de performance acceptable» correspondant à 70 points. »

Par conséquent, je désirais t'aviser qu'il n'est pas possible de travailler les critères de sélection sous forme de cote, pointage, classement ou autres.

Les membres doivent attribuer des notes par critère afin qu'il y ait un consensus et cette note par consensus est ajustée en fonction de la pondération (importance %) du critère.

Cette façon de faire est ainsi pour chaque critère afin de donner la note finale du fournisseur sur l'ensemble des critères.

Il serait important d'en discuter afin de bien suivre la directive du SCT à cet égard.

Merci et bonne journée.

Kristopheur Marin

Conseiller en gestion contractuelle

Division des acquisitions de services et de la construction

Service de la conformité en gestion contractuelle et de l'attribution des contrats

Société de l'assurance automobile du Québec

Téléphone projet: 4

Téléphone contrat: